



LES MODES DE GARDE POUR NOS ENFANTS

L'arrivée d'un enfant est, bien sûr, source de joie dans une famille. Mais quand arrive le moment de reprendre le travail, les parents sont souvent confrontés au choix du mode de garde. C'est un peu la grande aventure et de multiples questions pour bon nombre d'entre eux ! Etat des lieux sur nos communes.

Chez l'assistant(e) Maternel(le) agréé(e).

C'est l'accueil le plus courant ! C'est un(e) professionnel(le) qui dispose d'un agrément donné par le Conseil Départemental. Il lui permet d'accueillir, à son domicile, jusqu'à 4 enfants maximum selon les cas. Sur notre territoire ils (elles) sont 27 à La Romagne, 44 à La Séguinière, 28 à St Léger-sous-Cholet, 27 à St-Christophe-du Bois, 23 à Bérolles en Mauves et 42 au May sur Evre (chiffres territoire du RAM Ocsigène). Les parents deviennent alors employeurs de l'assistant(e) maternel(le). Ils établissent un contrat de travail et d'accueil qui fixe le cadre de la garde et les tarifs. Sous certaines conditions, ils peuvent recevoir une aide de la CAF.

Dans les MAMS : Maisons d'Assistant(e)s Maternel(les)

Il s'agit d'une nouvelle organisation d'accueil pour les jeunes enfants. Plusieurs assistant(e)s maternel(le)s font le choix d'exercer ensemble leur métier, au sein d'un local commun, hors de leur domicile personnel. Les parents sont employeurs d'un(e) seul(e) assistant(e) maternel(le).

Dans les multi-accueils où sont proposées des places en crèche (St Léger, La Séguinière, Le May sur Evre) et des places en accueil ponctuel en halte-garde-rie, (y compris La Romagne).

jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance etc... C'est l'association employeur qui facture le temps de garde aux parents. Les tarifs varient en fonction des revenus et de la composition de la famille.

La garde à domicile.

Elle se déroule à votre domicile. Vous employez la personne de votre choix en direct, ou via une association ou une entreprise. Aucun agrément n'est exigé. (Voir aussi page 2)

Les Accueils périscolaires et accueils de loisirs

pour les enfants scolarisés. S'adresser directement dans l'association enfance de votre commune.



Muriel Ménard, animatrice du RAM Ocsigène (Relais Assistants Maternels), peut vous présenter l'ensemble des modes d'accueil de votre commune et vous renseigner sur les disponibilités.

Les enfants sont gardés collectivement par une équipe de professionnels, éducateurs de

Page suivante : travailler dans le domaine de la petite enfance.



TRAVAILLER AUPRES DES ENFANTS

Actuellement des besoins de gardes importants se font ressentir sur les communes de Saint-Léger sous Cholet, La Séguinière et Bégrolles en Mauges.

Devenir Assistant(e) maternel(le) :

Contrairement aux idées reçues, ce métier ne peut pas être effectué par tout le monde : c'est un véritable projet professionnel.

Ce métier requiert des qualités relationnelles, d'organisation et de patience. Il nécessite une relation de confiance avec les parents et un travail d'observation de l'enfant pour pouvoir adapter les activités proposées et respecter son rythme.

Pour devenir assistant(e) maternel(le), vous devez demander un agrément auprès du Conseil Départemental du Maine et Loire. Un dossier de candidature est à retirer lors des réunions d'information sur le métier.

Si la réponse est positive (*délai de 3 mois pour obtenir l'agrément, après dépôt de la demande*), vous effectuerez une formation de 60 heures préalable à l'accueil du premier enfant, puis une seconde partie de 60 heures réalisée un an après le début du 1er accueil.

Sous conditions et avec engagement, la CAF peut verser aux assistant(e)s maternel(le)s **une prime à l'installation** (pour les nouveaux) et **un prêt d'amé-**

lioration de l'habitat qui a pour but d'améliorer l'accueil, la santé ou la sécurité du jeune enfant et ainsi faciliter l'obtention, le renouvellement ou l'extension d'agrément.

Si vous vous posez des questions sur l'agrément, les conditions, le métier, n'hésitez pas à contacter Muriel Ménard, animatrice du Relais Assistants Maternels, au 02.41.56.46.94



Garder des enfants au domicile des parents

Lorsque l'on a des horaires atypiques ou lorsque l'on n'a plus de mode de garde, car son enfant est scolarisé, la solution de **la garde à domicile** peut être envisagée ; notamment pour les parents qui ont des besoins avant 7h ou après 19h. Les parents emploient en direct une garde à domicile (*sauf s'ils passent par une association ou une entreprise*).

Si vous aimez travailler auprès des enfants et que vous êtes disponible n'hésitez pas à nous contacter pour que l'on puisse vous mettre en relation avec des familles.

Dépann'mômes

Ce service de garde d'urgence bénévole avait été mis en place il y a un peu plus de 10 ans par le Centre social. Il permettait à des parents ou des assistantes maternelles qui devaient faire face à un événement inattendu, de trouver une solution d'urgence.

Après 10 ans de fonctionnement, les bénévoles à l'origine du projet se sont essouffées, la relève n'a pas été assurée, malgré les relances faites par l'Inf'Ocsigène. Nous l'avons donc mis en stand-by en décembre 2015 en attendant de nouvelles bénévoles.

Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement les personnes qui se sont investies dans ce service pendant de si nombreuses années.





Je ne jette plus, je répare : le Repair Café



Mardi 15 mars 2016 : 18 personnes se sont réunies, hommes, femmes, trentenaires, cinquantenaires, soixantenaires, septuagenaires... habitants La Romagne, La Séguinière et Saint-Christophe du Bois.

Certains nous ont même rejoints en tenue de chantier. Nous avons très vite resserré nos liens, enfin plutôt nos chaises, autour de la table afin d'accueillir tout le monde. Nous avons fixé les prochains repairs café pour 2016. Il se dérouleront les premiers samedis du mois en matinée. Samedis 4 juin, 2 juillet, 3 septembre, 1 octobre, 5 novembre, 3 décembre 2016, avec une fermeture en août.

En fonction des bénévoles disponibles et présents lors de ces matinées Repair Café, diverses réparations seront possibles. Nous avons déjà réuni des compétences en couture, bois, électricité, informatique,... Ainsi qu'un point très important : l'accueil ! Un petit groupe va se rencontrer à nouveau pour plancher sur la communication. Alors pour connaître tous les détails de ce projet, les horaires, le lieu de l'ouverture rendez-vous dans l'Infocsigène du mois de mai.



ANIMATION JEUNESSE

HIP HOP

Pendant la première semaine des vacances scolaires des jeunes de la passerelle réaliseront un stage Hip-hop. Venez les applaudir en première partie du spectacle proposé le :

Vendredi 8 avril 2016 à 20h au théâtre de La Séguinière

A la suite de leur démonstration vous découvrirez le show de Jean, en solo, puis une représentation des Hotmilk Breakers.

Gratuit et ouvert à tous !

C'est le moment de venir voir et découvrir une danse urbaine !



RETRAITES ACTIVES

retraitesactives@laposte.net

Programme avril :

- Randonnées : le 14 :** St Rémy en Mauges -10km
- Le 28 :** Le Fief Sauvain – Les Coteaux et la vallée de l'Evre -8km
- Activités : le même jour que les randonnées : jeux ou activités au CSI. Le 7 :** création de bijoux avec Corinne.
- Questions, infos : retraitesactives@laposte.net.**



Initiatives d'habitants

Vélo utile

Nous sommes quelques habitants de La Séguinière et nous apprécions le vélo comme outil pour un usage quotidien ou occasionnel, pour des petites courses dans le bourg, sur Cholet ou dans les villages voisins, pour aller au boulot, pour les sorties découvertes de notre environnement, pour aller au cinéma, à la bibliothèque, à la piscine, etc. Il est plus facile de se parler et de communiquer quand on se croise à vélo.

Après réflexion avec le Centre Social Intercommunal nous souhaitons joindre l'utile à l'agréable et pour commencer nous proposons d'aller au marché de Cholet tous ensemble.

Rendez-vous donc à ceux qui le souhaitent **le samedi 16 avril 2016 sur la place de la mairie à La Séguinière. Le départ est fixé à 10h**, mais il est préférable de venir un peu avant pour profiter du groupe.

Le principe serait que chacun voyage comme il l'entend avec ses vêtements adéquats, son équipement de sécurité, les bagages qui lui conviennent pour rapporter ses courses. On n'est pas obligé de s'attendre, mais on peut aussi le faire, pour causer.

Pas besoin d'entraînement particulier, il faut juste avoir un vélo, électrique ou pas, et savoir pédaler.

A bon pédaleur... nous on y sera ce samedi là.



L'agenda d'avril au CSI

20 avril : conseil d'administration à 20h30 à La Séguinière

28 avril : Rencontre pour la nouvelle fête du Centre Social «Ocsigen'et vous» au Foyer des jeunes de la Romagne.

Habitants du territoire du CSI, si vous êtes intéressé(e)s vous pouvez participer.

Du nouveau au CSI

En plus de notre site internet : <http://ocsigene.centres-sociaux.fr>
Vous pouvez désormais nous rejoindre sur notre page facebook.
Nous vous invitons à aller « **aimer** » la page.



Association Centre Social Intercommunal Ocsigène

18 rue d'Anjou - 49280 Saint-Léger-sous-Cholet

Tél : 02.41.56.26.10 Fax : 02.41.56.27.97

Site internet : <http://ocsigene.centres-sociaux.fr>

Courriel : csinter@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h15 - 13 h 45 à 17h45. Mardi, mercredi et jeudi : 8h à 12h15 - 13 h 45 à 17h45.

Vendredi de 8h à 12h15, après-midi sur rendez-vous.

Bulletin réalisé et mis en page par le Centre Social Intercommunal Impression : Art Média 85290 Mortagne/Sèvre

BUREAU CSI

Pascaline Devanne (présidente) - La Séguinière

Jean-Marie Guérineau (vice-président) - La Romagne

Françoise Sechet (trésorière) - St-Léger sous Cholet

Gaëlle Hamdi (secrétaire) - La Séguinière

Laurence Blanchet (secrétaire adjointe) - La Romagne